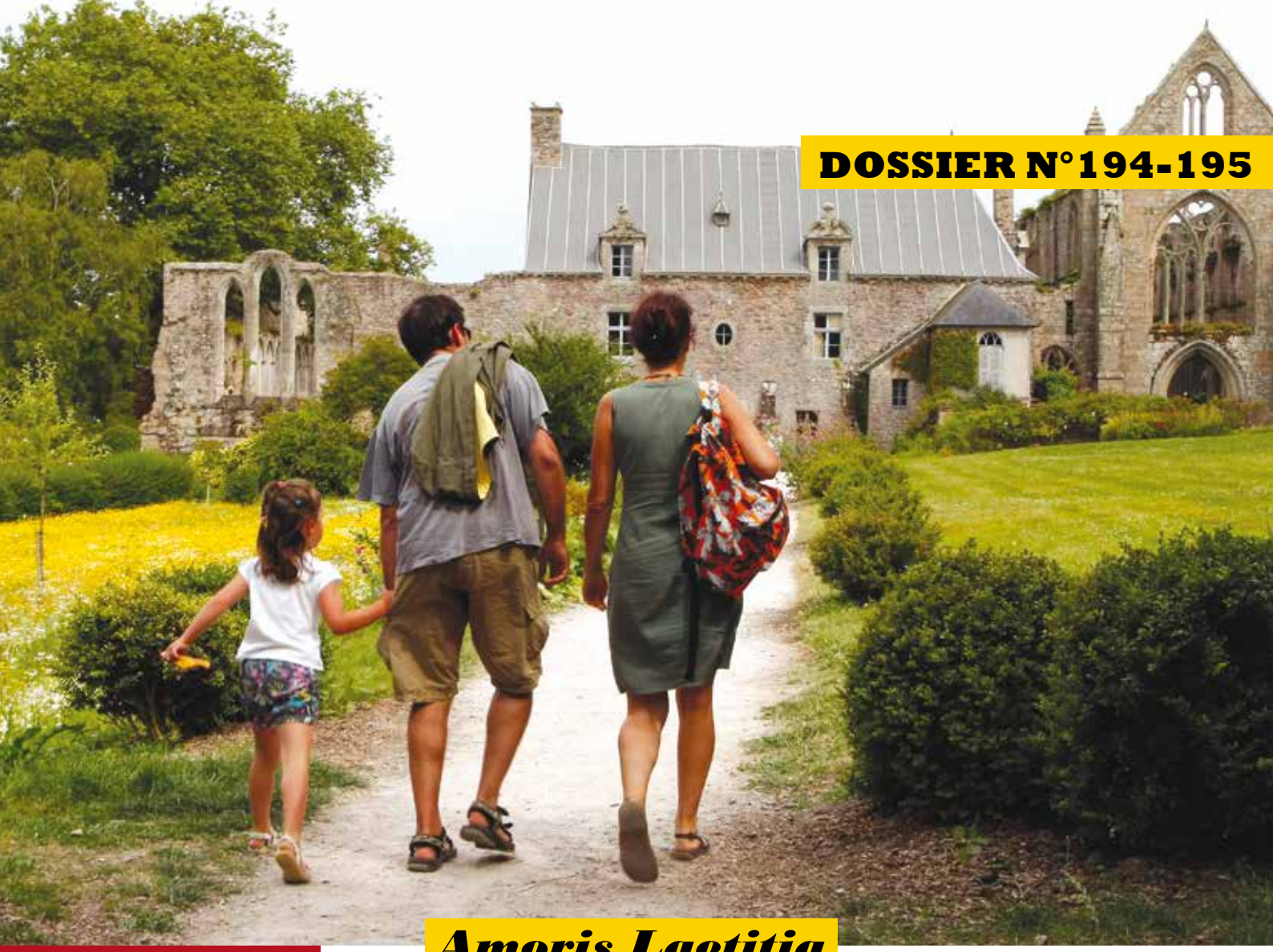

© Philippe Laurent/Ciric

Amoris Laetitia

UNE INVITATION AU CHEMINEMENT

Deux ans après la publication de l'exhortation apostolique post-synodale *Amoris Laetitia*, le temps n'est pas encore venu d'aborder sérieusement sa réception et ses fruits. Pourtant, en suscitant des regards croisés – celui du bibliste, du théologien, de l'évêque, d'un diacre permanent et d'une responsable du service Famille de la CEF –, une évidence s'impose : on est fidèle au travail des synodes et à la pensée du pape François en entendant un appel au cheminement des uns et des autres : époux, pasteurs, en situation de fragilité, enfants, en situation « irrégulière »… Un cheminement qui commence en partant des réalités et des situations telles qu'elles sont : « [...] *prendre en considération la situation actuelle des familles, en vue de garder les pieds sur terre* » (*Amoris Laetita* 6).
Par ailleurs, s'engager sur un chemin implique d'en connaître le terme et il ne se parcourt pas sans balises, sans repères. *Amoris Laetitia* reformule tous les fondements relatifs à la famille tout en pointant la primauté de la conscience de chacun et celle de la miséricorde de Dieu…
Les articles de ce dossier se veulent une contribution aux prises de conscience encore à faire, aux cheminements à engager, aux accompagnements à privilégier, à l'action de grâce pour le travail de l'Esprit. Il nous paraît préférable de laisser le lecteur faire lui-même résonner les contributions les unes avec les autres. Des témoignages empruntés à l'édition annotée, avec guide de lecture et témoignages, de *La joie de l'amour* illustrent des cheminements concrets. « *L'annonce chrétienne qui concerne la famille est vraiment une bonne nouvelle* » (*Amoris Laetitia* 1).

Dossier réalisé par Guy Brisson et Gérard Gorthcinsky, avec le support de Oranne de Mautort, directrice adjointe du service national Famille et Société de la Conférence des évêques de France

L'APPORT

du ***frère Philippe Lefebvre, o.p.***
professeur d'Ancien Testament

La famille à l'épreuve : réflexions bibliques

Frère Philippe Lefebvre, dominicain de la province de France, est professeur d'Ancien Testament à la faculté de théologie de l'université de Fribourg en Suisse. Il pousse un cri : « *Arrêtez de rêver… la famille, les Saintes Écritures… Arrêtez le confort des certitudes…* » Et nous invite à nous rencontrer autour de la Bible, nous parler, buter ensemble sur les textes, reprendre notre questionnement… Pour y trouver sens, lumière et chemin.

© ANDREA CROZET/CIRIC

Les temps sont durs ! Nous sommes écartelés, en matière de famille tout spécialement, entre des aspirations, des pratiques, des valeurs – comme on dit, très différentes, divergentes même. Faut-il accepter les modèles « alternatifs » qui voient le jour et s'imposent : familles monoparentales, parents de même sexe, constellations familiales indéfiniment recomposées ? Faut-il au contraire se rallier à une tradition, à la fois discernable et quelque peu fantasmée : un père et une mère, des enfants, des petits-enfants, unis selon une certaine ascèse – on reste ensemble –, une certaine exigence – on résiste à l'air du temps – ? Je pose ces questions bien sûr en tant qu'homme de ma génération qui a pris de plein fouet toutes les réflexions nouvelles sur l'identité, la famille, la rencontre entre hommes et femmes.
Dans le format qui m'est imparti, je voudrais faire part de quelques observations, inspirées par la Bible, qui sont loin d'épuiser le sujet !

La Bible : partenaire de la pensée sur la famille ?

Comme chrétien, une réalité me semble souvent faire défaut dans la réflexion chrétienne sur la famille : la parole de Dieu. Attention : la Bible n'est pas un réservoir de solutions toutes faites ; elle incite bien plutôt à la pensée personnelle et communautaire. Et elle revient incessamment – c'est même son cœur – sur les questions d'hommes, de femmes, de famille. Non pour les contester ou au contraire pour en donner un mode d'emploi, mais pour demander, toujours, si Dieu y est vraiment présent et ce que cela change. Et il faut souvent que Dieu prenne le contre-pied des idées acquises pour que ses fidèles s'étonnent et se mettent à penser, à repenser ce qui leur semblait évident. Le grand prophète d'Israël, Élie, qui combat contre l'idolâtrie venue en Israël de l'étranger, est ainsi envoyé par Dieu… à l'étranger chez une païenne (1 Rois 17). Une vraie rencontre a lieu entre Élie et cette femme, une pauvre veuve, mère d'un fils unique. Pas de mariage, pas de sexe entre eux, mais une cohabitation étonnante, qui aboutit à une sorte d'adoubement d'Élie comme prophète par la femme : « *Maintenant je sais que tu es un homme de Dieu et que la parole du Seigneur dans ta bouche est vérité* » (1 Rois 17, 24). Quand Jésus, au tout début de sa mission, rappelle cette histoire à ses concitoyens de Nazareth, ceux-ci deviennent fous de rage au point de vouloir le tuer : le face-à-face, inhabituel et voulu par Dieu, d'un homme et d'une femme, d'un Israélite et d'une païenne, qui porte un fruit de vie, rien de tel pour faire écumer ceux qui croyaient savoir ce qu'étaient la famille, le mariage, la religion. Méditer ce chapitre serait pourtant un bon début pour eux… et pour nous.

Guérir du bon vieux temps

En lisant la Bible, on se guérit vite de l'idée que tout allait très bien dans les familles autrefois, qu'on ne se posait pas de questions, que tout y était évident selon un ordre immuable et jamais remis en question. Dès la Genèse 3, Adam et sa femme – qui ne s'appelle pas encore Ève –, sont au pied d'un

Pour aller plus loin

- Frère Philippe Lefebvre, *Ce que dit la Bible sur… la famille*, Éd. Nouvelle Cité, 2014.
- Frère Philippe Lefebvre, *Propos intempestifs de la Bible sur la famille*, Éd. Cerf, 2016.
- Frère Philippe Lefebvre et Viviane de Montalembert, *Un homme, une femme et Dieu. Pour une théologie biblique de l'identité sexuée*, Éd. Cerf, 2007.
- Frère Philippe Lefebvre, *La Vierge au livre. Marie et l'Ancien Testament*, Éd. Cerf, coll. Épiphanie, août 2004.
- Frère Philippe Lefebvre, *Joseph. L'éloquence d'un taciturne. Enquête sur l'époux de Marie à la lumière de l'Ancien Testament*, Éd. Salvator, 2012.

Le frère Philippe Lefebvre, o.p., nous invite à trouver sens, lumière et chemin dans la lecture de la Bible.

certain arbre et se laissent aborder par un certain serpent. Lui et elle ne se parlent pas ; de même le Seigneur, mentionné par le serpent, n'est jamais invité au débat alors que c'est sur lui que roulent les propos du maître manipulateur. Vous avez dit : « *Tout allait bien autrefois dans les couples* » ? Ou encore : « *il y avait de la religion dans le bon vieux temps* » ? Relisez ces toutes premières pages de la Bible… Vous verrez ensuite que le torchon brûle entre les deux premiers frères : Caïn tue Abel. Il y avait des valeurs familiales à l'époque ? Il faut voir. C'est là un grand et fondamental enseignement de la Bible : être femme, être homme, vivre ensemble, se rencontrer, se parler n'ont jamais été des réalités qui vont de soi. Certains s'ouvrent à l'autre – humain et divin – qui est là, d'autres se ferment et s'enkystent dans leur monde, leur pouvoir ou ce qu'ils croient être tel.

Les histoires familiales de la Bible comme apprentissages

Chez les personnages bibliques qui nous marquent, toutes ces réalités – être homme, femme, se rencontrer, etc. – font toujours l'objet d'une aventure, d'un cheminement. Rien n'est si facile pour personne ni ne l'a jamais été. Il est alors très intéressant et formateur de lire leurs histoires qui ne sont aucunement des « sans-faute », des performances à reproduire aveuglément. Elles font bien plutôt écho à nos histoires, tâtonnantes, difficiles, belles. Abraham et Sara constituent ainsi, au commencement du « peuple de Dieu », un couple étonnant. Une fois qu'on laisse de côté les formules un peu ronflantes comme « Abraham, le Père des croyants » ou « des trois monothéismes », on trouve en lui et en Sara des personnages proches qui ont beaucoup à nous dire. ■■■

TÉMOIGNAGE

« La parole de Dieu offre une respiration à ma vie »

Magdalena, sœur de deux personnes handicapées mentales, mère de six enfants.

« La parole de Dieu nous ouvre un monde à la fois familier et lointain. Les images ne sont pas celles de mon pays, les us et coutumes pas ceux de mon entourage. Mais les cris, les pleurs, les rires et les questions entendus sur les routes poussiéreuses d'un pays inondé de soleil, au bord d'un lac ou au cœur d'une ville antique sont ceux que j'entends toujours autour de moi. Cela crée une étrange proximité. Je découvre que mes problèmes n'ont rien de nouveau, que la vie de couple et de famille n'a jamais été simple. Avant moi, des générations ont crié vers Dieu leur détresse, leurs difficultés à aimer cet autre qui se découvre toujours si bizarrement autre. Cette complicité à travers les siècles m'a aidée à desserrer l'étau des difficultés familiales. Car toutes ces histoires montrent que la vie a continué, qu'elle a contourné les obstacles, qu'elle a trouvé de nouveaux chemins, qu'elle ne s'est jamais arrêtée. À travers la parole de Dieu, c'est un souffle de vie plus fort que mes soucis et mes inquiétudes qui se fait sentir. La parole de Dieu offre une respiration à ma vie, la replaçant dans un temps long, celui de Dieu, qui dédramatise le présent. Elle résonne aussi d'une formidable confiance de l'homme en Dieu. « *Déchargez-vous sur lui de tous vos soucis, car il prend soin de vous* » (1 P 5,7).

Extrait de l'exhortation apostolique La Joie de l'amour, *édition annotée et présentée sous la direction du service national Famille et Société de la CEF et de la faculté de théologie du centre Sèvres, Namur-Paris, Lessius/Fidélité, 2016.*

L'APPORT

de ***P. Alain Thomasset, s.j.***,
docteur en théologie

Vers une nou à mettre en

Le père Alain Thomasset, théologien jésuite, est professeur de théologie morale au centre Sèvres. Il propose une réflexion qui envisage les dynamiques mises en œuvre par *Amoris Laetitia*, en partant du point de vue théologique. Sans perdre l'essentiel : « la logique de la miséricorde ».

Au plan ecclésiologique, *Amoris Laetitia* est le fruit d'un discernement ecclésial de plus de trois ans qui a concerné tous les acteurs de la vie de l'Église : pasteurs, théologiens, peuple de Dieu consulté par deux questionnaires préalables. Par sa forme et par son contenu, le texte du pape François nous invite à poursuivre cette dynamique d'une Église synodale, en chemin et en débat ensemble, notamment au niveau des diocèses pour trouver les chemins adaptés à la mise en place d'une pastorale de discernement et d'accompagnement des situations familiales dans leur diversité et leurs fragilités. Les pistes pastorales, les journées de formation, les réflexions des groupes divers

© CORINNE MERCIER/CIRIC

... Abraham est venu du lointain Orient vers la terre de Canaan, mais le chemin le plus long qu'il ait fait est celui qui l'a amené enfin vers sa femme. Souvenez-vous de la première parole que les auteurs bibliques ont voulu nous faire entendre de lui : il demande à Sara de le présenter comme son frère. Quelle que soit l'époque considérée, il est toujours assez inquiétant qu'un homme dise à une femme ce qu'elle doit dire. Tout un itinéraire se fera donc au terme duquel Abraham reconnaîtra définitivement Sara comme son épouse et celle-ci concevra le fils promis par Dieu (Genèse 21, 1ss).

Écarts historiques

Ces histoires qui nous concernent, elles datent aussi de temps anciens : les récits qui les narrent ont plus de vingt ou de vingt-cinq siècles et certains personnages – Abraham, Sara, Rachel, David, etc. — sont bien antérieurs encore. Nous prenons donc conscience que nous ne sommes pas les héritiers « naturels » d'une continuité qui arriverait jusqu'à nous sans heurt. Nous sommes séparés de ces histoires par des millénaires, les mondes où elles baignent ne sont plus les nôtres. Le miracle est qu'elles nous parlent toujours et sont riches d'enseignements étonnants. Mais il faut aussi prendre acte qu'elles relèvent d'autres mentalités, d'autres horizons. Quand ainsi on parle du divorce, il faut prendre conscience que la législation de l'Ancien Testament (Deutéronome 24, 1-4) ne parle pas du tout de ce que nous appelons « divorce » : il s'agit de la répudiation d'une femme par son mari pour des raisons qui ont peu à voir avec les motifs actuels de séparation.

Tout cela peut apparaître difficile ou complexe. Or par ses enseignements étonnants sur la famille, le Christ nous appelle sans cesse à réagir, à comprendre mieux et plus. Il vient, nous dit-il, apporter la division dans les familles, il annonce qu'il faut haïr son père, sa mère et tous les siens pour pouvoir le suivre, que ses disciples seront livrés aux bourreaux par leurs propres familles, que sa mère, ses sœurs et frères n'appartiennent pas aux cadres familiaux et tribaux habituels, mais que deviennent sa mère, ses frères et sœurs, ceux qui font la volonté du Père, etc. En tout cela, il prend à rebrousse-poil les classiques que sont l'appel à la solidarité familiale, l'honneur à rendre aux parents, les règles d'appartenance claniques et tribales.

Il faut donc nous rencontrer autour de la Bible, nous parler, buter ensemble sur les textes, reprendre notre questionnement ; c'est ainsi seulement que nous avancerons. D'ailleurs s'assembler autour de la parole de Dieu pour y trouver sens, chemin et lumière, cela porte un nom technique : l'Église. ■

velle dynamique
euvre

montrent que cette dynamique est en route en bien des endroits. En continuité avec cette Église en pèlerinage, *Amoris Laetitia* nous appelle à une posture missionnaire pour aller chercher aux périphéries les brebis perdues, celles qui se sont éloignées de l'Église ou qui sont tentées de le faire, face à une pastorale perçue comme rigide ou figée sur un idéal abstrait (AL 36). Comme dit le pape, la miséricorde est « *le centre de la révélation* » et Jésus veut être « *le berger des cent brebis* », pas des quatre-vingt-dix-neuf qui sont restées dans l'enclos (AL 309). Le pape récuse une Église bâtie sur le modèle de la « *sphère* » où tous les points sont équidistants du centre et préfère penser à une Église « *polyédrique* » (AL 4, cf. EG 236), c'est-à-dire qui prend en compte et respecte les différences, y compris dans les fragilités vécues. L'Église des disciples missionnaires est une Église qui veut rassembler les multitudes et non pas celle qui demeure centrée sur le petit reste des élus.

« Accompagner, discerner et intégrer la fragilité »

Dans le domaine de la théologie morale, l'exhortation a suscité beaucoup de débats. Ils ont permis de préciser la nouveauté de la démarche de l'exhortation et du regard porté sur les ...

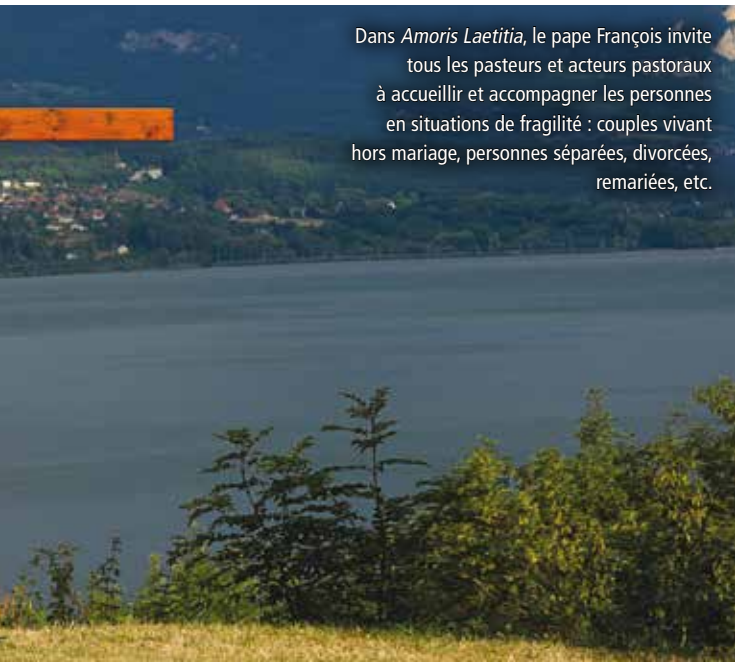

Dans *Amoris Laetitia*, le pape François invite tous les pasteurs et acteurs pastoraux à accueillir et accompagner les personnes en situations de fragilité : couples vivant hors mariage, personnes séparées, divorcées, remariées, etc.

TÉMOIGNAGE

« Mon évêque m'aide à construire solidement mon couple »

Valériane, 38 ans

« Il y a deux ans, j'ai demandé le baptême. En sonnant à la porte du curé, j'avais peur qu'il me pose plein de questions. Son accueil a été très chaleureux et cela m'a montré que j'étais sur le bon chemin. Assez rapidement, j'ai été contactée par des chrétiens de la paroisse. Je les ai rencontrés tous les mois. Avec eux, j'ai fait mon entrée en Église. Quel moment émouvant pour moi ! Tous ces regards, ces sourires et ce signe de la croix que le prêtre a fait sur moi.

C'est après ce moment que j'ai commencé à parler de moi, de mon histoire. Je suis « fille-mère », comme on dit, et, depuis plusieurs années, j'ai connu plusieurs hommes, et je vis maintenant avec P. mon compagnon. En décembre dernier, j'ai fait ma lettre pour être baptisée et la réponse de l'évêque a d'abord été négative. Mes accompagnateurs ne comprenaient pas et étaient en colère. C'est alors que l'évêque m'a téléphoné. Je lui ai raconté ma vie, tous les hommes que j'ai connus et, depuis janvier, je le rencontre régulièrement. Le chemin vers le baptême n'est pas barré. Il m'accompagne et j'ai compris qu'il voulait avant tout m'aider à ce que je puisse construire solidement mon couple avec le compagnon qui est dans ma vie aujourd'hui.

Extrait de l'exhortation apostolique La Joie de l'amour, *édition annotée et présentée sous la direction du service national Famille et Société de la CEF et de la faculté de théologie du centre Sèvres, Namur-Paris, Lessius/Fidélité, 2016.*

Les pasteurs et les acteurs pastoraux sont invités à accueillir toutes ces situations de fragilité pour les accompagner en discernant les différentes situations, afin de déterminer avec ces personnes quel pas peut être fait pour être mieux intégrées à la vie de l'Église. […] il s'agit de se mettre à l'école de Jésus.

… situations de fragilité. En pasteur, le pape François prend acte avec réalisme de la situation présente dans ses ombres et ses lumières en matière de vie conjugale et familiale : il n'y a pas un seul modèle de famille, c'est la grande diversité des situations qui domine ; et si le désir de famille reste fort, beaucoup d'obstacles font barrage au développement de la vie familiale (cf. le chap. 2). Il insiste sur l'accueil des pauvres qui vivent beaucoup de ces difficultés. C'est au cœur des fragilités, des faiblesses, des drames vécus par tant de gens, que le pape souhaite voir l'Église rejoindre ces personnes pour les soigner, les accompagner, les aider à grandir. D'où le titre du fameux chapitre 8 : « Accompagner, discerner et intégrer la fragilité ». Il s'agit bien d'« *intégrer tout le monde* » (AL 297). Cette posture fait fond sur le fait que la grâce et la miséricorde accompagnent tout homme et qu'il s'agit de les rejoindre là où ils sont, en valorisant ce qui est bon dans ce qui est vécu. Nous sommes invités à adopter le regard du Bon Pasteur.

Dans son mouvement d'ensemble, l'exhortation qui est une belle méditation sur le mariage et l'amour dans la famille – un amour dont la fécondité rayonne sur toute la société –, cherche moins à poser un discours normatif, bien souvent mal perçu, qu'à rendre désirable la vision chrétienne de la vie dans l'amour. C'est une éthique des vertus qui est mise en avant, c'est-à-dire un apprentissage progressif (par des gestes simples) des attitudes qui nous font désirer ce qui est bon et nous préparent à le mettre en œuvre : l'humilité, la tendresse, le pardon, l'action de grâce (voir la belle méditation du début du chapitre 4 et le chapitre 7 sur l'éducation).

Concernant le mariage, le pape ne revient nullement sur la doctrine de l'indissolubilité, par exemple, mais celle-ci cesse d'être considérée comme une loi qui s'impose de l'extérieur pour se présenter comme un don, une vocation et une promesse portée par la grâce sur un chemin de croissance. Tous sont en chemin pour répondre à cet appel. Dès lors, les pasteurs et les acteurs pastoraux sont invités à accueillir toutes ces situations de fragilité (couples vivant hors mariage, personnes séparées, divorcées, remariées, etc.) pour les accompagner en discernant les différentes situations afin de déterminer avec ces personnes quel pas peut être fait pour être mieux

TÉMOIGNAGE

« Grâce au chemin de notre enfant, nous apprenons à ne plus juger »

Jacques et Martine, parent d'un enfant homosexuel

C'est notre enfant lui-même qui nous a appris qu'il est homosexuel. Ce fut, pour nous, un réel bouleversement, difficile à exprimer. En plus de la peine que nous ressentions pour notre fils, en réalisant qu'il aurait une vie plus difficile que ses frères et sœurs, nous pensions au regard porté sur lui par notre famille, nos amis, son milieu professionnel ! Et puis, nous avions élevé nos enfants dans la foi, et le regard de l'Église n'est pas des plus tendres ! Nous-mêmes, par nos réflexions, avions dû aussi tellement le faire souffrir… Nous avions entendu parler d'un prêtre qui s'était occupé de personnes homosexuelles et nous avons fait appel à lui. Il a été d'un accueil extraordinaire, désamorçant toute culpabilité et accompagnant notre route. Rencontrer d'autres parents ayant un enfant homosexuel nous a encore libérés et a mis dans notre cœur le désir de témoigner en famille et auprès de nos amis. Le Seigneur nous a fait la joie d'ouvrir notre cœur, décapant en nous ce perfectionnisme moral qui nous empêche d'accéder à la miséricorde de Dieu. Grâce à ce chemin de notre enfant, nous apprenons à ne plus juger, mais à rencontrer l'autre avec un regard de vérité et sans préjugés.

Extrait de l'exhortation apostolique La Joie de l'amour, *édition annotée et présentée sous la direction du service national Famille et Société de la CEF et de la faculté de théologie du centre Sèvres, Namur-Paris, Lessius/Fidélité, 2016.*

Le pape rappelle que le confessionnal n'est pas une salle de torture et invite à prendre davantage en compte la conscience des personnes.

© CORINNE MERCIER/CIRIC

intégrées à la vie de l'Église. Là encore, il s'agit de se mettre à l'école de Jésus, qui « *a regardé avec amour et tendresse les femmes et les hommes qu'il a rencontrés, en accompagnant leurs pas avec vérité, patience et miséricorde, tout en annonçant les exigences du Royaume de Dieu* » (AL 60, cf. synode 2014, 12). Vérité et miséricorde auront besoin de la patience pour être tout deux honorées.

Exercer un discernement qui prend en compte la conscience de la personne

Le pape veut nous faire sortir d'une logique du tout ou rien, du permis et du défendu qui exclut au lieu d'intégrer. Bien sûr le divorce reste un mal, le mariage hautement désirable, mais les situations sont diverses et méritent une évaluation et un discernement plus fins. Il évoque ainsi la loi de gradualité qui n'est pas la gradualité de la loi selon les personnes, mais qui considère que pour adhérer au bien dans sa plénitude, « *un cheminement pédagogique de croissance est nécessaire* » (AL 295, cf. FC 9). Il s'agit donc de valoriser ce qui est bon dans ce qui est déjà vécu pour en faire une occasion d'avancer. Un autre aspect important est la prise en compte des circonstances atténuantes qui peuvent diminuer voire supprimer la responsabilité des personnes engagées dans des situations objectivement mauvaises (AL 301-303). En cela, *Amoris Laetitia* nous conduit à ne plus nous contenter d'un jugement extérieur à partir des seuls critères objectifs de la loi mais à exercer un discernement qui prenne en compte ces circonstances et la conscience des personnes. Ce qui fait dire au pape : « *À cause des conditionnements ou des facteurs atténuants, il est possible que, dans une situation objective de péché – qui n'est pas subjectivement imputable ou qui ne l'est pas pleinement – l'on puisse vivre dans la grâce de Dieu, qu'on puisse aimer, et qu'on puisse également grandir dans la vie de la grâce et dans la charité, en recevant à cet effet l'aide de l'Église* » (AL 305). Le pape précise là qu'il peut s'agir de l'aide des sacrements. En effet, c'est le péché grave et manifeste qui coupe de la communion avec Dieu et qui empêche le pécheur d'accéder à la communion eucharistique. Si l'on considère comme l'indique le pape que toutes les situations matrimoniales dites « irrégulières » ne sont pas nécessairement qualifiées de péché grave, coupant de la grâce de Dieu (AL 301), alors un discernement plus fin – réalisé au « *for interne* » – pourra permettre dans certains cas l'accès aux sacrements. D'ailleurs, le pape rappelle aux confesseurs que le confessionnal n'est pas une salle de torture et que l'eucharistie n'est pas réservée aux parfaits mais un remède et un aliment pour les faibles (note 351).

D'une manière générale, l'exhortation nous invite à prendre davantage en compte la conscience des personnes et le travail que la grâce opère en chacun. « *Nous sommes appelés à former les consciences, mais non à prétendre nous substituer à elles* » (AL 37). « *La conscience des personnes doit être mieux prise en compte par la praxis de l'Église dans certaines situations qui ne réalisent pas objectivement notre conception du mariage. Évidemment, il faut encourager la maturation d'une conscience éclairée, formée et accompagnée par le discernement responsable et sérieux du Pasteur, et proposer une confiance toujours plus grande dans la grâce* » (303). C'est la conscience des personnes qui « *en dernier ressort* » doit décider devant Dieu comment répondre à son appel et qui doit également être éduquée, éclairée par la communauté ecclésiale. Reprenant saint Thomas d'Aquin, le pape rappelle que la loi, pour essentielle qu'elle soit, ne peut suffire à elle seule à déterminer la culpabilité d'une personne dans une situation singulière, elle n'est pas « *un ensemble déjà constitué de règles qui s'imposent* a priori *au sujet moral, mais elle est une source d'inspiration objective pour sa démarche, éminemment personnelle, de prise de décision* » (AL 305).

La « logique de la miséricorde » doit « orienter l'action pastorale »

Dans la finale de son propos le pape revient sur l'essentiel : c'est la « *logique de la miséricorde* » qui doit « *orienter toute l'action pastorale* » (AL 307-312). Sans aucunement renoncer à promouvoir la valeur du mariage chrétien selon l'Évangile, elle ouvre la voie à une considération circonstanciée des situations singulières sur l'horizon d'un chemin de croissance avec l'aide de la grâce. C'est une éthique et une pastorale pour tous que le pape propose, une invitation faite à toute l'Église d'être ouverte à la multitude et d'entrer davantage dans une attitude d'encouragement, de soutien, d'accompagnement de toutes les familles. Une pastorale familiale joyeuse, positive et miséricordieuse. ■

Le dernier ouvrage du père Thomasset, écrit avec Miguel Garrigues s'intitule *Une morale souple mais pas sans boussole* (Éd. Cerf, 2017).

L'APPORT

de ***Mgr Michel Santier***,
évêque de Créteil

Diocèse de Créteil : de nouvelles initiatives pastorales

Mgr Michel Santier a été ordonné évêque en 2001. Il est l'évêque du diocèse de Créteil depuis 2007. L'exhortation apostolique invite à reprendre à frais nouveaux la pastorale familiale, en particulier pour cheminer avec ceux qui sont en fragilité… Mgr Santier nous confie les initiatives pastorales prises dans son diocèse.

Cela fait déjà deux ans que le pape François a publié l'exhortation apostolique *Amoris Laetitia*, suite aux deux synodes des évêques sur la famille. Il a ouvert des chemins nouveaux, en consultant largement les fidèles sur un sujet qui les concerne au plus haut point, la vie conjugale et la vie familiale.

Dans ce même esprit, par sa lettre *La Joie de l'amour*, le pape François nous invite à vivre une démarche résumée en quatre verbes pour l'accompagnement des couples et des familles : « Écouter », « Accompagner », « Discerner » et « Intégrer ».

Maintenant les exigences évangéliques du mariage et de la doctrine de l'Église, le pape a voulu à la fois rappeler la beauté du mariage et de la famille et accompagner d'une manière attentionnée ses fils les plus fragiles.

Comment dans le diocèse de Créteil avons-nous commencé à mettre en œuvre cette démarche ? Nous avons d'abord vécu le synode diocésain où toute une réflexion sur les familles s'est développée dans les 1 087 équipes synodales et dans les deux assemblées synodales, réflexion qui a abouti à la création du département Famille et Société, car nous ne pouvons pas proposer le sacrement du mariage, sa beauté, ses exigences, sans tenir compte de la situation concrète des familles : le logement, la vie professionnelle, les longs déplacements.

Dans un second temps, les 7 et 8 janvier 2017, nous avons invité tous les acteurs pastoraux à une rencontre pour s'approprier la réflexion d'*Amoris Laetitia* : prêtres, diacres, consacrés, laïcs en mission ecclésiale (LEME) et de nombreux laïcs engagés dans la préparation au mariage et dans des mouvements de foyers.

La première intervention de Sr Geneviève Médevielle, professeur de théologie morale à l'Institut catholique de Paris, nous a permis de comprendre le passage du rejet ressenti par les personnes blessées dans l'amour à celui de l'inclusion, ainsi que la démarche de discernement et d'accompagnement proposée par le pape. Puis la théologienne et bibliste Anne-Marie Pelletier nous a fait entrer dans le compagnonnage avec la parole de Dieu à laquelle le pape nous invite.

Une démarche de discernement pour accueillir les couples divorcés remariés

Dans un troisième temps, lors de la rencontre des prêtres et des diacres avant la messe chrismale, j'ai proposé à ceux-ci une démarche de discernement pour l'accueil, l'écoute, et l'accompagnement des demandes des couples divorcés remariés pour l'admission aux sacrements. L'enjeu est que les prêtres et les diacres ne se retrouvent pas seuls à exercer ce discernement, même s'ils en sont partie prenante, et que ne se créent pas des disparités entre prêtres, certains très ouverts et d'autres plus rigides. Dans les paroisses existent, depuis plusieurs années, des groupes de parole pour les personnes séparées et divorcées en lien avec l'équipe diocésaine Se Dire qui organise pour elles une récollection une fois par an.

Lorsqu'il reçoit la demande d'un couple, après les avoirs écoutés, s'il juge bon de donner suite, le prêtre me le fait savoir, et j'oriente ce couple vers l'un des deux diacres permanents qui ont une longue expérience de l'accompagnement des groupes de personnes séparées ou divorcées. Ces deux diacres sont familiers de l'expérience de la relecture, l'un dans la communauté Vie chrétienne, l'autre au Prado. En plusieurs rencontres, ils aident le couple à approfondir le sens de la démarche, ce qu'ils désirent vraiment ; il est important de tenir compte du temps de la nouvelle union, de voir s'il s'agit d'une vraie démarche spirituelle de conversion, incluant le pardon à ceux qui les ont blessés, et non la revendication d'un droit ; il est important de vérifier si les enfants de la première union sont bien pris en charge et accompagnés par leurs parents ; cette démarche n'est pas seulement individuelle, mais ecclésiale, et

Le 9 juin dernier, l'équipe Se Dire du diocèse de Créteil organisait une journée de marche, de détente et de partage en forêt de Fontainebleau avec les personnes séparées, divorcées remariées.

© CORINNE MERCIER/CIRIC

le couple est invité à comprendre leur part de responsabilité dans la séparation et qu'ils ont affaibli le témoignage de l'Église sur Jésus-Christ dans notre société. Si ces critères sont vérifiés et si le diacre discerne qu'il faut aller plus avant dans l'accueil de la démarche, il me rend compte de son accompagnement, de son discernement. Après avoir pris l'avis d'un prêtre compétent en matière canonique, je prends la décision ou non d'admettre le couple aux sacrements.

Il est important de distinguer l'admission aux sacrements et la reconnaissance de nullité. Si une procédure de déclaration de nullité de la première union se révèle possible, nous les orientons alors vers l'officialité.

Ensuite je reçois personnellement le couple et lui fais part de ma décision.

Le nombre est très restreint puisque cela suppose que ceux qui en font la demande vivent la pratique de l'eucharistie dominicale, aient un engagement dans la paroisse, ou un mouvement d'Église, et aient un vrai désir de communier.

Dans ces rencontres, j'ai été émerveillé par la foi en l'Eucharistie chez des personnes qui n'avaient pas pu communier depuis plusieurs années vu leur situation.

Nous avons mis en place un groupe diocésain Se Parler pour les personnes concernées par l'homosexualité, incluant les parents qui apprennent la situation de leur enfant. Ce groupe organise chaque année une journée de marche et de partage, et dernièrement une conférence.

Nous continuons dans le diocèse à proposer le sacrement de mariage comme chemin de foi, d'évangélisation et de bonheur pour le couple et la stabilisation des familles et de la société, notamment par la préparation au mariage et les retraites de fiancés, les mouvements comme les équipes Notre-Dame, Vivre et Aimer, Cana, Amour et Vérité, et les Associations familiales catholiques, le CLER, etc. ■

TÉMOIGNAGE

« Christine, divorcée, a dépassé ses peurs et pris sa place dans la communauté »

Jean, diacre permanent

Ce dimanche est un jour important pour Damien, Malika, Christine, Anne et Odile, car ils ont été invités à prendre la parole pour la première fois devant toute la communauté, pour partager le chemin de reconstruction et de foi qu'ils ont entrepris après leur divorce. Pendant deux ans, ils ont cheminé dans un petit groupe de parole que j'accompagne en tant que diacre. Les paroissiens écoutent avec attention et ils découvrent que le divorce est un véritable séisme dans une vie, une épreuve personnelle, familiale mais aussi ecclésiale et spirituelle dont on ne sort pas indemne… Le silence est fort, et je ressens que nous faisons là, ensemble, l'expérience que « *si un seul membre souffre, tous les membres partagent sa souffrance* » (1 Co 12, 26).

Dans ce climat de confiance, Christine va pouvoir dire comment après sa séparation, elle redécouvre la foi et retourne à la messe chaque dimanche, mais reste dissimulée derrière le dernier pilier tout au fond : « *J'arrivais en retard, partais avant la fin, persuadée que ma condition de divorcée était inscrite sur mon front et que chaque paroissien me jugeait, et que seul Dieu avait un peu de compassion pour moi…* » Aujourd'hui, grâce au groupe, elle a dépassé ses peurs et pris sa place dans la communauté.

Extrait de l'exhortation apostolique La Joie de l'amour, *édition annotée et présentée sous la direction du service national Famille et Société de la CEF et de la faculté de théologie du centre Sèvres, Namur-Paris, Lessius/Fidélité, 2016.*

L'APPORT

de ***Oranne de Mautort***,
directrice adjointe du service national Famille et Société
de la Conférence des évêques de France

Porter le regard sur les familles et libér les énergies de l'espéra

Oranne de Mautort est directrice adjointe du service national Famille et Société de la Conférence des évêques de France, plus spécialement en charge de la famille. Elle dresse un rapide bilan de la situation des familles et du mariage en France. Son article pointe les difficultés. Mais, contrairement à certaines idées reçues, il montre aussi la vitalité persistante du mariage.

Il convient de prêter attention à la réalité concrète, parce que « *les exigences, les appels de l'Esprit se font entendre aussi à travers les événements de l'histoire* » (AL 31). Cet appel du pape François ouvre le second chapitre de l'exhortation et nous invite à être fidèles à l'enseignement du Christ en regardant cette réalité dans toute sa complexité, avec ses lumières et ses ombres (AL 32). Bien des approches sont possibles pour évoquer les réalités familiales en France, nous évoquerons ici trois traits : l'impact des conditions matérielles et sociales, un très haut niveau d'attentes et la persistance du désir de famille.

La vie familiale est marquée par des fragilités liées, notamment, aux conditions matérielles : le chômage, des horaires de travail déstructurés, un logement parfois inadapté à la vie de famille, l'isolement, etc. Un enfant sur cinq vit ainsi en dessous du seuil de pauvreté, chiffre considérable. Quant à l'articulation vie professionnelle/vie familiale, c'est une question quotidienne pour les couples et les familles.

Mais, au milieu de toutes ces contraintes, les parents d'aujourd'hui continuent à désirer bien élever leurs enfants et s'occuper au mieux de leurs propres parents vieillissants. Admirons-les et imaginons des soutiens concrets…

© CORINNE MERCIER/CIRIC

> **Premier lieu de solidarité pour la majorité des Français, la famille continue à être un bien pour le monde et pour l'Église.**

Il est d'autres fragilités comme celle des liens conjugaux : actuellement pour deux mariages célébrés en mairie, un divorce est prononcé. Ce haut niveau de divorces est en partie lié à des attentes très élevées : la vie affective et familiale est investie d'une très grande exigence d'accomplissement, on en attend l'harmonie, le bonheur durable, la passion… S'il faut se réjouir du souci de l'épanouissement, constatons aussi que le couple est valorisé mais peu soutenu

er
nce

dans ses inévitables difficultés. Quand la vie conjugale et familiale ne donne plus entièrement satisfaction, peu d'issues apparaissent, les soutiens comme le conseil conjugal ou les thérapies de couples sont trop peu connus. Ces attentes élevées, cette forme d'idéalisation même, se heurtent à la réalité de la vie et au travail que demande tout amour. Le pape nous invite d'ailleurs à une forme d'autocritique : l'idéalisation excessive ne rend pas service au mariage (cf. AL 36).

Pour autant, il n'y a pas d'éclatement généralisé des familles. Les trois quarts des mineurs vivent avec leurs deux parents et le mariage civil résiste. Il demeure même la forme dominante, puisque près des trois quarts des couples sont mariés. Devenu une option parmi d'autres – union libre et pacs –, il n'est plus le passage obligé pour fonder une famille. Il apparaît comme une étape dans une vie adulte déjà bien engagée et sa célébration manifeste le désir de cheminer durablement dans une vie conjugale et familiale dont on a expérimenté la force et la fragilité.

Quant aux mariages religieux, leur diminution est nette et doit nous interpeller : donner le goût du mariage chrétien, chemin de bonheur pour aujourd'hui, est une belle mission.

Premier lieu de solidarité pour la majorité des Français, la famille continue à être un bien pour le monde et pour l'Église. Nous voyons ses difficultés concrètes, ses ombres. Elles sont un appel à libérer en nous les énergies de l'espérance, en les traduisant en actions qui transforment et en imagination de la charité (AL 57).

TÉMOIGNAGES

« Les familles peuvent rayonner de la joie du Christ »

Loïc et Béatrice

Avec nos trois enfants nous avons la joie de partager notre quotidien aux côtés des plus démunis. D'abord dans les favelas du Brésil, et maintenant avec l'association Lazare à travers une colocation entre des jeunes actifs et des personnes SDF. Au-delà des rôles concrets impartis, nous avons découvert combien le témoignage familial avait une incidence cruciale dans ces missions auxquelles nous sommes appelés.

La plupart des personnes en précarité que nous avons rencontrées ont connu une rupture familiale. Avec le temps, la simple présence d'une famille en paix permet de se réconcilier avec une image brisée. Luc nous disait qu'à son arrivée à Lazare, il n'aimait pas nos enfants : cela le renvoyait à ce qu'il n'avait jamais connu lui-même du fait de la séparation violente de ses parents. Quelle joie de l'entendre dire un an après : « *De la jalousie je suis passé à l'envie, l'envie de construire moi aussi une famille aimante !* » Cette fécondité de notre famille trouve sa source dans notre mariage sacramentel : les familles peuvent rayonner de la joie du Christ.

« Avoir notre famille unie, c'est le plus important »

Thierry et Sabrina, parents de Kassendra, Élodie, Manon et Aurélien

La famille, c'est important. Si nous n'étions pas soudés, nous serions encore plus en détresse. Nos enfants, c'est ce qu'on a de plus cher. Mais la trop grande pauvreté, ça complique les relations familiales : les enfants ne comprennent pas qu'on ne puisse pas leur acheter tout ce qu'ils veulent.

Thierry voudrait travailler dans n'importe quoi, pour avoir une reconnaissance et pour montrer l'exemple aux enfants. L'absence de travail, c'est dur financièrement et à cause des tensions que ça crée.

On a eu peur qu'on nous place nos enfants. Ça dépend beaucoup de la relation avec les assistantes sociales. On connaît des familles où les enfants ont été placés à cause de la pauvreté. On fait des efforts, mais on sait qu'on n'est pas dans les normes. Si l'assistante sociale voyait la maison, on pourrait nous enlever les enfants. On ne peut pas changer de logement : financièrement, ça bloque.

On se rapproche de la foi et de la paroisse. Le groupe de la Pierre d'Angle nous fait avancer dans la Bible ; c'est convivial et fraternel. Avant, on n'osait plus aller à l'Église. On se mettait derrière pour pas qu'on nous voie. On y allait quand elle était vide. Jésus, lui, nous accueillait. Le texte de la Samaritaine nous parle par rapport à tout ça. Avoir notre famille unie, c'est le plus important.

Extrait de l'exhortation apostolique La Joie de l'amour, *édition annotée et présentée sous la direction du service national Famille et Société de la CEF et de la faculté de théologie du centre Sèvres, Namur-Paris, Lessius/Fidélité, 2016.*

LE REGARD

de ***Michel Angelier***,
diacre délégué de la pastorale des familles du diocèse de Saint-Flour

Accueillir, accompagn discerner et intégrer la fragilité

Diacre, incardiné Mission de France et au service du diocèse de Saint-Flour, Michel Angelier est engagé avec Agnès, son épouse, en tant que délégué diocésain de la pastorale des familles. Il lui est « *donné de vivre toute la beauté de la vie de famille avec ses joies et ses souffrances* ». Michel Angelier partage avec nous son expérience pastorale, éclairée par l'exhortation apostolique *Amoris Laetitia*.

La famille un trésor de la Création

Si le contexte et la réalité des familles ont changé, la famille reste plébiscitée par tous. Elle reste une valeur, comme un trésor pour notre humanité.

C'est vraiment une chance que *La Joie de l'amour* nous éclaire pour approfondir le chemin pastoral d'aujourd'hui, pour la famille, pour toutes les familles.

Il est heureux de se rappeler que l'exhortation est le fruit d'un synode alimenté par une très large consultation. Je peux témoigner qu'elle est dans la continuité de vécus, de petites initiatives locales qui ont irrigué la pastorale familiale sur le terrain et à laquelle nous avons pu participer avec de nombreux acteurs locaux depuis des années. Comme beaucoup je l'ai accueillie comme un souffle profond de l'Esprit.

Le regard posé sur Jésus : la vocation de la famille

Ajuster notre regard sur le regard aimant du Christ.

Je peux témoigner que l'exhortation a déjà vivifié la recherche pour l'accueil de tout couple qui choisit le sacrement de mariage, pour les accompagner vers leur « vocation familiale », traçant de nouveaux chemins avec des étapes plus adaptées.

Alors que les forces diminuent, dans le contexte fragmenté de notre diocèse de Saint-Flour, nous sommes poussés, comme par un nouveau souffle, à ajuster la pastorale pour mieux accueillir, accompagner, jusqu'à célébrer et intégrer.

Car, si beaucoup de couples viennent par tradition, accueillir, discerner et souvent intégrer nécessitent un chemin d'accompagnement qui est de plus en plus personnel pour découvrir et faire goûter l'Évangile, progressivement sur le chemin de l'amour humain, chemin divin. Ce chemin prend du temps.

Au cours d'une rencontre dont l'objet était de découvrir l'exhortation « *la joie de l'amour* » un des prêtres présents a conclu avec force : « *Pour faire des mariages ou des baptêmes, nous ferons toujours des mariages et des baptêmes ! Mais c'est autre chose d'accueillir les personnes là où elles en sont, et de faire le chemin avec elles en discernant les meilleures étapes.* »

Cette exhortation éclaire une pastorale du chemin pour mieux rejoindre les chemins des hommes et des femmes de notre temps et respecter la « pédagogie divine » de la loi de la gradualité.

> **Nous sommes invités à passer de la raideur théologique du parfait, qui assèche, à la miséricorde qui permet de continuer la vie et ouvre le chemin à de petites résurrections. L'exigence n'est pas d'imposer un réel impossible mais d'inviter à accompagner un « chemin de croissance », plus haut, plus loin.**

er,

Une dynamique de transversalité

L'exhortation nous fait aussi nous projeter dans les possibles d'une mise en route de forces transversales entre les différentes demandes qui sont faites à l'Église pour le baptême, le mariage, les étapes de la vie des couples et des familles jusqu'à l'accompagnement des situations dites « irrégulières », sans oublier les familles en deuil.

Les personnes viennent avec une demande qui paraît parfois décalée face aux propositions ecclésiales. Elles sont souvent perçues « hors des clous », d'une grande ignorance et avec des parcours si différents !

Il apparaît nécessaire de mettre en commun des étapes pour donner une plus grande attention à chacun. D'où l'impératif de se former ensemble à accueillir et valoriser ce qui est beau, s'en réjouir et prier pour les lumières mais aussi les ombres.

Ne serait-ce pas cela « être un hôpital de campagne » qui n'a pas peur de marcher avec les réalités de notre monde d'aujourd'hui ? « *Quand nous le faisons, notre vie devient toujours merveilleuse* » (AL 308).

L'exhortation est un bon outil pastoral pour notre temps, avec un parfum d'Esprit Saint. Il fallait bien ces neuf chapitres qui font un tout pour avancer avec confiance.

Un tout dont le chapitre 8

L'exhortation contient neuf chapitres dont le chapitre 8. Ce chapitre paraît être mal accepté par certains et pourrait masquer les autres. On peut constater qu'il n'arrive qu'en ...

© CORINNE MERCIER/CIRIC

Week-end de retraite spirituelle pour couples se préparant au mariage religieux à l'abbaye d'Ourscamp (60).

TÉMOIGNAGE

Avoir un soutien extérieur

Sophia, 27 ans, et Yoann, 30 ans.

« Nous vivons ensemble depuis quatre ans. Nous réfléchissons au mariage, mais nous sommes freinés par le fait que Yoann sera peut-être muté à Vannes ; donc soit lui, soit moi perdrons notre travail. Comment faire ? Par hasard, au camping, pendant les vacances, nous en avons parlé à un jeune couple avec qui nous avions sympathisé ; ils avaient été dans la même situation : eux, c'était entre Nice et Lyon. Ils nous ont raconté qu'ils avaient été accompagnés par un couple plus âgé et pratiquant, qui s'était pris d'amitié pour eux. Guidés lors de plusieurs rencontres, ils avaient d'abord rediscuté leur projet de mariage ; ils s'étaient redit la confiance qu'ils avaient l'un dans l'autre après avoir surmonté deux grosses contrariétés et s'être pardonné. Ils en étaient venus à l'acceptation réciproque de la différence de leurs histoires familiales, croyante et non croyante – l'une dont les parents étaient divorcés, l'autre non. Ils avaient partagé leur désir commun d'enfant. Ils avaient ensuite regardé méthodiquement les possibilités d'emploi à Nice et Lyon et s'étaient mis d'accord. Le processus avait pris six mois ; ils avaient bien clarifié leur projet de couple et s'étaient engagés très sereinement dans le mariage.
Cela nous donne envie de trouver nous aussi un couple ou plusieurs couples qui nous aident !

Extrait de l'exhortation apostolique La Joie de l'amour, *édition annotée et présentée sous la direction du service national Famille et Société de la CEF et de la faculté de théologie du centre Sèvres, Namur-Paris, Lessius/Fidélité, 2016.*

huitième position et qu'il semble bien placé car ce qui est écrit dans les chapitres précédents éclaire et permet de mieux comprendre ce chapitre « Accueillir, discerner, intégrer la fragilité ». Il y est question notamment des personnes vivant une séparation, un divorce ou une nouvelle union civile.

Accompagner, discerner et intégrer la fragilité

Nous pouvons relire le chemin parcouru comme une grâce car les tempéraments, la maladie, les fragilités auraient pu avoir raison de la « patience ». Mais qui serions-nous pour juger tous ces couples rencontrés qui vivent des ruptures dues souvent à un projet commun peu défini, à une aspiration profonde bafouée, à une fragilité psychologique ? Oui, patience avec nous-mêmes pour accueillir toutes les situations.

Patience aussi pour vivre en Église la compréhension de la loi accomplie par le chemin de l'amour.

Nous sommes invités à passer de la raideur théologique du parfait, qui assèche, à la miséricorde qui permet de continuer la vie et ouvre le chemin à de petites résurrections. L'exigence n'est pas d'imposer un réel impossible mais d'inviter à accompagner un « chemin de croissance », plus haut, plus loin.

Le premier accueil des personnes qui vivent des situations complexes et osent pousser les portes de l'Église doit faire l'objet d'une attention particulière. Et d'ailleurs, faut-il attendre qu'elles viennent sonner à la porte de la maison paroissiale ou oser aller à leur rencontre ? Pour cela, il est impératif d'être à l'écoute et inventifs.

Nous sommes invités à mettre de côté nos appréhensions de demandes en termes de « *J'ai droit à* », pour discerner les aspirations du cœur profond de chacun et lui permettre de s'exprimer et de cheminer.

Cette pastorale plus ajustée est de plus en plus nécessaire et demande de se former, de relire avec d'autres et de prier pour ces situations de famille qui se complexifient. Elle engage à une conversion jamais finie pour permettre de passer du « permis/défendu » de la loi à son accomplissement par l'amour miséricordieux.

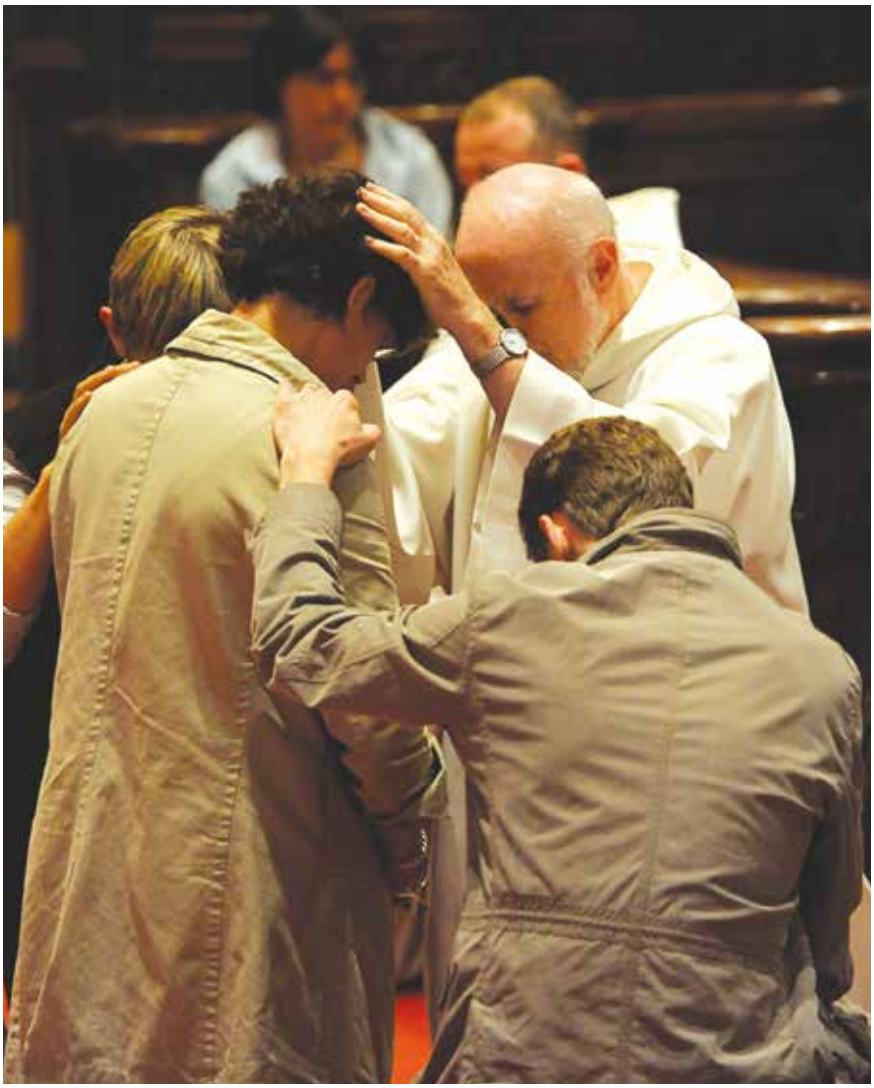

© CORINNE MERCIER/CIRIC

Deux ans, un avenir !

Déjà deux ans ! Mais ce long chemin de conversion ne fait que commencer. « *Le temps est supérieur à l'espace* », rappelle le pape François.

La vitesse d'un convoi militaire, c'est la vitesse du véhicule le plus lent. Celle d'une cordée, celle de la personne la plus lente. Petite métaphore pour nous aider à la compréhension du chemin temps-espace vers le pays de la joie de l'amour accompli. Donner du temps au temps sans occuper l'espace, du pouvoir, des lenteurs du cœur, pour laisser le temps à l'autre, au Tout-Autre, à l'espérance.

Lors d'une présentation de l'exhortation un des participants s'est exclamé : « *Quelle joie de voir notre Église ouverte, accueillante pour chacun ! Mais ce message nous fait aussi prendre conscience de l'exigence de notre mission de chrétiens dans ce monde si divers.* »

L'exhortation Amoris *Laetitia* est venue vivifier la pastorale des familles. Elle est un guide pour la pastorale de toutes les familles de notre temps, sans exclusion. Pastorale de la Bonne Nouvelle joie de l'amour. Bonne Nouvelle que j'ai la joie d'embrasser après l'avoir proclamée…